

Centre Communal d'Action Sociale

Des principes Des missions



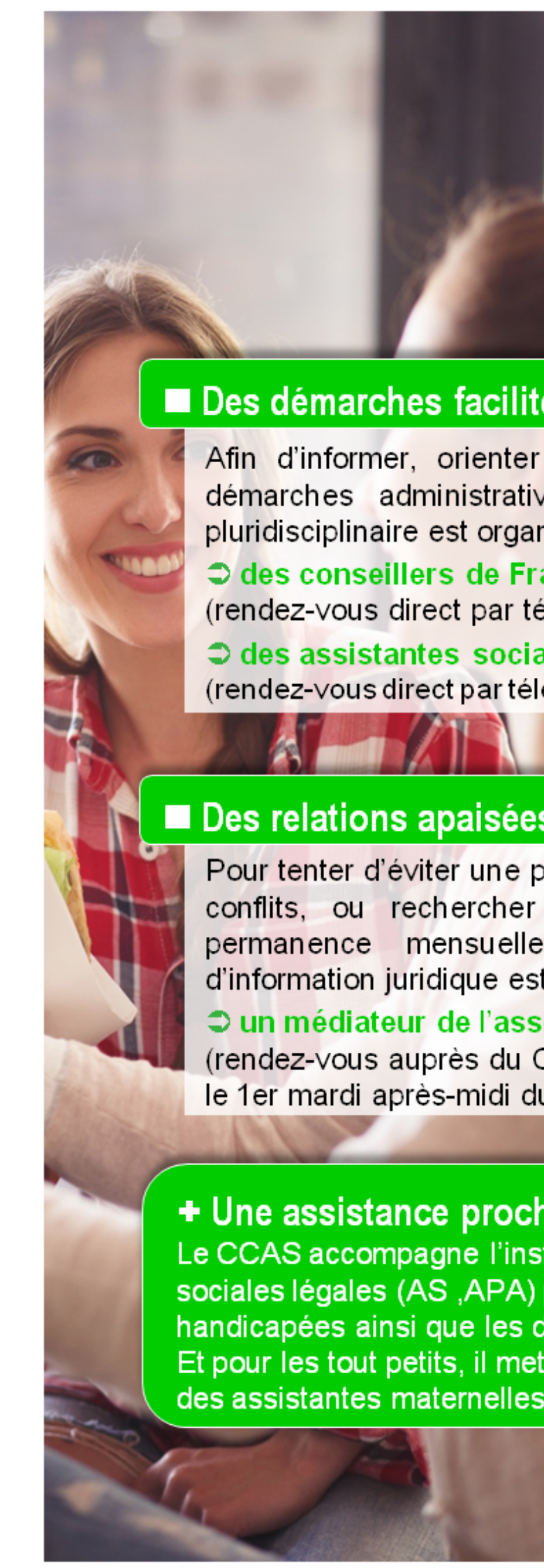
Le **C**entre **C**ommunal d'**A**ction **S**ociale (CCAS) est un service de proximité installé par la municipalité de Portiragnes pour épauler les personnes en difficulté, mettre en œuvre les solidarités locales et organiser l'aide sociale au profit des plus fragiles.

En liaison avec les institutions et les associations, le CCAS anime des actions de soutien, de prévention et de développement adaptées aux besoins sociaux de la population.

Interlocuteur social de tous les habitants, le CCAS est un point d'écoute et d'accompagnement au service de chacun.

- Il met en place l'accueil et l'orientation de chaque public sur les démarches à effectuer notamment dans le secteur social.
- Il lutte contre la pauvreté et l'exclusion par l'attribution d'aides alimentaires et financières au profit des personnes en situation de vulnérabilité économique et sociale.
- Il prend en charge des participations financières sur certains services ou activités proposés sur la commune.
- Il pilote ou impulse des actions de prévention et d'animations diverses proposées à différents publics selon les besoins identifiés au sein de la population locale.





Information Orientation Accompagnement

■ Des démarches facilitées*

Afin d'informer, orienter et guider les usagers dans leurs démarches administratives et sociales, une permanence pluridisciplinaire est organisée chaque semaine avec :

➔ **des conseillers de France Service**

(rendez-vous direct par téléphone au 04.67.01.24.22)

➔ **des assistantes sociales du conseil général**

(rendez-vous direct par téléphone au 04.67.67.83.30).

■ Des relations apaisées*

Pour tenter d'éviter une procédure judiciaire, pour dénouer les conflits, ou rechercher des solutions amiables, ... une permanence mensuelle de médiation, d'orientation et d'information juridique est proposée avec :

➔ **un médiateur de l'association Orientation-médiation**

(rendez-vous auprès du CCAS ou en accueil direct

le 1er mardi après-midi du mois).

+ Une assistance proche de chacun :

Le CCAS accompagne l'instruction des demandes d'aides sociales légales (AS ,APA) pour les personnes âgées ou handicapées ainsi que les dossiers RSA, CMU, MDPH...

Et pour les tout petits, il met à disposition des parents, la liste des assistantes maternelles agréées sur la commune.

**Permanences gratuites,
dans les locaux de la mairie.*

Des solutions solidaires pour faire face aux coups durs

■ Une aide alimentaire*

⇒ Un soutien aux personnes fragilisées par une situation de précarité économique ponctuelle ou durable. Le CCAS organise chaque lundi matin **une distribution gratuite de colis alimentaires** à disposition des familles bénéficiaires.

■ Une aide financière*

⇒ Une réponse aux situations d'urgences aggravées par des impayés lourds pour le foyer déjà précarisé. Le CCAS, peut **prendre en charge une partie des factures** qu'il règle directement aux organismes détenteurs de la créance.

+ Des achats nécessaires à prix bas !

Acheter des vêtements, du petit matériel ou du mobilier d'occasion à des prix très modiques, c'est possible aux permanences du Secours Catholique.

et des réponses sociales pour se loger

■ Un logement à loyer modéré*

Pour favoriser l'accès au logement des personnes à revenus modestes, la commune propose, en partenariat avec des bailleurs sociaux, un parc de **logements à loyers modérés** de T2 à T5, déployés en plusieurs îlots sur tout le village.

** Conditions et dossiers d'instruction à demander au CCAS.*

Des services de proximité pour un maintien à domicile en toute tranquillité



■ La téléassistance*

⇒ Un seul bip d'appel et la centrale d'écoute déclenche le réseau de solidarité désigné qui intervient en urgence au domicile. Un service pour plus de sécurité et de tranquillité chez soi, géré par les structures d'aide à domicile conventionnées. Possibilité de participation financière du CCAS et du conseil général.

■ Le portage de repas*

⇒ Des repas chauds et généreux, privilégiant les produits locaux et bio, livrés chaque matin (*hors WE et jours fériés*) au domicile des seniors et des personnes empêchées de préparer leur repas. Confection et livraison par les services de la restauration communale sur commande auprès du CCAS. Possibilité de participation financière du CCAS et du conseil général.

** Conditions et participations financières à demander au CCAS.*



En cas d' **alerte vigilance** (*fortes chaleurs, inondations, pandémie, ...*) des mesures de prévention et d'accompagnement sont organisées sur la commune pour aider les personnes fragiles ou isolées. Les personnes concernées, notamment dès 65 ans, inaptes au travail ou handicapées, sont invitées à se signaler au CCAS pour intégrer ce dispositif de secours.

Des activités sur la commune pour rester en forme

■ Un atelier « Gym. Santé »*



⇒ De l'**activité physique douce** adaptée aux aptitudes et aux attentes de chacun (*séniors, malades chroniques ...*). Les séances se déroulent dans une ambiance conviviale et ludique favorable à l'exercice corporel et au maintien des repères psycho-sociaux.

Inscription : association « MaVie » - tél. 06.26.04.41.12.

■ Un atelier « Mémoire »*

⇒ Des **exercices de stimulation** inscrits dans une démarche de prévention et de santé. Les séances encouragent l'attention et l'orientation, la compréhension et la culture générale selon le concept de l'association « Passe temps ».

Inscription au CCAS + transport minibus gratuit.

... et de la convivialité toute l'année !

Des rendez-vous sont programmés tout au long de l'année au gré des événements (*repas des séniors, conférences, ateliers, loisirs ...*), pour apprendre, partager, transmettre et plus généralement pour favoriser les échanges toutes générations et tous publics confondus.

* Conditions d'inscription et participations financières à demander au CCAS.

... A suivre, au rythme des événements à venir ...

Des lieux et des liens pour rester connecté

+ Les « bons plans » de la Médiathèque*

Lieu de culture et d'information multi supports, la Médiathèque étend ses services au **portage de livres, magazines et CD au domicile** des personnes dans l'incapacité de se déplacer (*service ouvert à tout public*).

Dans un esprit d'échange et de partage, la Médiathèque élargit son espace multimédia, à des **prestations d'assistance et de conseils informatiques** au bénéfice des utilisateurs novices ou hésitants.

Contact : Médiathèque - tél. 04.67.09.99.48.

Mail : accueil.mediathèque@ville-portiragnes.fr

+ La richesse du réseau associatif*

Facteur de lien social et d'ouverture, **le tissu associatif** de la commune offre un large panel d'activités et d'animations où chacun trouve plaisir à exercer et à partager ses passions (*marche, danse, chant, peinture, poterie, théâtre, jeux de société...*). C'est aussi l'occasion d'échanger ou simplement de se divertir dans une ambiance chaleureuse de convivialité et d'épanouissement ouverte à tous.

Liste des associations sur : www.ville-portiragnes.fr

▲ Les prestations proposées par le CCAS sont tributaires et respectueuses de la réglementation sanitaire préconisée dans le cadre de la COVID-19.

Pour contacter le



■ Accueil public

dans les locaux de la mairie
boulevard Frédéric Mistral
sur rendez-vous uniquement
aux horaires d'ouverture
8h30/12h00 14h00 /17h30
(sauf le mercredi après-midi).



Marine SEGURET

*Votre contact
au CCAS pour tous
renseignements*



■ Téléphone : 04.67.90.83.90.

■ Mail : ccas@ville-portiragnes.fr

■ Site: www.ville-portiragnes.fr

■ Facebook : Ville de Portiragnes



Banque Alimentaire
de l'Hérault

